

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2023

PPLC SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE, NATIONALITÉ, IMMIGRATION ET ASILE - (N° 1322)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 7

À la première phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« pour »,

insérer les mots :

« l'ordre ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.